



Conseil d'école

Date : 18 mars 2025

Début du conseil : 18 h 30

Fin du conseil : 20 h 00

Secrétaires de séance : Mesdames Paul et Cartier (enseignantes) et Madame Teixeira Jimenez (maman d'élève).

Personnes présentes :

Enseignants :

Mesdames Friconnet, Chauveau, Greslé, Pinchon, Duarte, Paul, Antzenberger, Cartier, Henri, Tenaglia et Joseph et Messieurs Moal et Méric.

Monsieur Chesneau et Madame Legrand sont absents et excusés.

Inspecteur de l'éducation nationale :

Monsieur Bassez est absent et excusé.

La Mairie :

Monsieur Cuillerier, Maire de Saint Ay, est absent et excusé.

Monsieur Foulon, premier adjoint chargé des affaires scolaires.

Les parents :

Mesdames Falcoz, Loulier, Teixeira, Mathely, Lefaix, Coiffard, Goacolou et Monsieur Boulet.

RASED :

Madame Nathalie Leluc, maîtresse E, est absente et excusée.

Ordre du jour :

- L'approbation du compte rendu du dernier conseil,
- Les effectifs actuels,
- Les effectifs prévisionnels pour septembre 2025,
- La sécurité dans l'école,
- Le retour de l'évaluation école,
- La piscine,
- Les travaux,
- Les projets et les sorties pour l'année scolaire 2024/2025,
- Les questions des parents.

1. L'Approbation du compte rendu du dernier conseil :

Madame Joseph demande si l'ensemble des personnes présentes approuve le compte rendu du dernier conseil d'école, lequel s'est déroulé le 5 novembre 2024. Aucune modification n'est à noter, le compte rendu est approuvé.

1. Effectifs actuels :

Au cycle 2 :

CP Mesdames Chauveau et Friconnet	CP Madame Greslé	CP/CE1 Monsieur Moal	CE1 Madame Duarte	CE1 Madame Pinchon	CE2 Madame Paul	CE2 Monsieur Méric
24	24	8 + 13 = 21	23	25	26	27

Au cycle 3 :

CM1 Madame Cartier	CM1 Madame Henri	CE2/CM2 Madame Antzenberger	CM2 Madame Tenaglia	CM2 Madame Legrand et Monsieur Chesneau
25	26	11 + 11 22	27	27

Total au cycle 2 : 181

Total au cycle 3 : 116

Total : 297

2. Les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2025 :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
42	58	62	64	52
162			116	
278				

A ce jour, l'équipe enseignante a réfléchi à la répartition suivante :

CP	CP	CE1	CE1	CE1/CE2	CE2	CE2	CE2/CM1	CM1	CM1	CM2	CM2
21	21	24	24	10/10	23	23	6/14	25	25	26	26
162							116				
278											

3. La sécurité dans l'école :

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté « Risques majeurs », un exercice s'est déroulé le jeudi 23 janvier 2025. Cet exercice doit permettre la mise en sécurité des élèves et des personnels en attendant les secours suite à des accidents majeurs naturels (tempête, inondation, mouvement de terrain) ou technologique (nuage toxique, explosion ou radioactivité). Elèves et enseignants ont été prévenus de l'exercice par Madame Joseph. Pendant 20 minutes, il était interdit de sortir des bâtiments et les fenêtres devaient rester fermées. Les enfants pouvaient évidemment se rendre aux toilettes de leur hall pendant le confinement.

Le deuxième exercice incendie se déroulera dans les prochains jours.

4. Le retour de l'évaluation école :

Le 16 janvier dernier, l'équipe d'évaluation externe (un Inspecteur de l'Education Nationale, une conseillère pédagogique, une directrice d'école du secteur de Pithiviers) est venue passer la journée dans les deux écoles (maternelle et élémentaire) afin de visiter les locaux et de s'entretenir auprès des directeurs, des enseignants, des enfants, des animateurs et des ATSEM.

A la suite de cette visite, du rapport d'auto-évaluation des équipes enseignantes et des résultats de l'enquête menée auprès des familles à l'automne dernier, ils ont rédigé un rapport. Il comprend quatre domaines, lesquels sont lus par Madame Joseph.

Les apprentissages et le suivi des élèves, les enseignements :

Points forts et réussites collectives :

L'ensemble des deux équipes enseignantes fait preuve d'un réel engagement professionnel.

La collaboration au sein du groupe scolaire a été redynamisée grâce à la démarche de l'évaluation école.

Points de vigilance et marges de progrès identifiés :

Des actions pédagogiques et ponctuelles sont organisées dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, dans une dynamique de classes/niveaux et non d'école.

L'équipe d'évaluateurs externe alerte sur les difficultés rencontrées par les équipes enseignantes dans la mise en œuvre du « savoir nager ». Il est primordial que les élèves puissent bénéficier de créneaux natation durant leur scolarité.

Perspectives, propositions d'actions à développer :

La liaison Grande section/CP mérite d'être approfondie autour d'objectifs d'apprentissages et de compétences qui permettraient davantage d'échanges et de pratiques entre les enseignantes de ces niveaux.

Les équipes sont invitées à réfléchir à un parcours artistique et culturel dans un esprit de continuité sur l'ensemble de la scolarité de l'élève.

La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire :

Points forts et réussites collectives :

Il est constaté un climat scolaire serein et apaisé dans les deux écoles.

Le groupe scolaire bénéficie d'un public d'élèves relativement privilégié où les enseignants estiment qu'il est facile d'y enseigner.

Points de vigilance et marges de progrès identifiés :

L'organisation autour du terrain de football interpelle les évaluateurs externes, autant par les conflits antérieurs, le planning actuel, l'importance du football au sein de l'école que par la prise en compte de l'égalité filles/garçons.

L'efficacité du dispositif des « Messages clairs », utilisé par une ou quelques classes, ne pourra être totalement efficiente que dans une démarche d'école.

Plusieurs témoignages d'enseignants indiquent qu'il n'y a pas de harcèlement scolaire au sein de l'école, ce qui confirme la nécessité de poursuivre la formation à l'ensemble de l'équipe enseignante des deux écoles.

Perspectives, propositions d'actions à développer :

Développer et faire vivre des conseils de délégués au sein de chaque classe et de l'école afin de permettre aux élèves d'avoir un rôle consultatif et participatif.

Au sein de l'école élémentaire, se questionner sur la problématique des récréations et notamment autour du terrain de football et de l'égalité filles/garçons.

Aborder la thématique de la lutte contre le harcèlement scolaire dans une démarche d'école en s'inscrivant davantage dans le cadre du dispositif phare.

Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement :

Points forts et réussites collectives :

Le directeur et la directrice sont engagés, disponibles, organisés et soucieux du parcours des élèves.

La collaboration professionnelle est efficiente au sein des différents niveaux de classes et particulièrement en maternelle.

Points de vigilance et marges de progrès identifiés :

La proximité des bâtiments entre les deux écoles pourrait permettre davantage le développement de projets pédagogiques communs.

La planification et la mise en œuvre de réunions périodiques GS/CP sous le pilotage des deux directions d'école est à envisager.

Perspectives, propositions d'actions à développer :

Mettre en œuvre des projets pédagogiques, non plus à l'échelle de la classe ou d'un cycle mais à celle de l'école, par exemple pour la course ELA.

Recruter un ou plusieurs services civiques serait un appui pour le bon fonctionnement de l'école (entrées et sorties des élèves, contrôle des présents, accompagnement aux sorties scolaires, soutien à l'enseignant dans la classe...).

L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial :

Points forts et réussites collectives :

Les deux écoles entretiennent une bonne communication avec le périscolaire.

Les deux écoles peuvent compter sur l'appui d'une association de parents d'élèves dynamique et investie.

Points de vigilance et marges de progrès identifiés :

Les équipes enseignantes sont invitées à rencontrer d'autres écoles afin de permettre aux élèves d'échanger avec d'autres élèves du territoire en proximité.

L'équipe des évaluateurs externe a constaté une certaine vétusté des locaux, essentiellement dans la partie la plus ancienne du groupe scolaire.

Perspectives, propositions d'actions à développer :

Développer des projets pédagogiques communs avec le service périscolaire, à partir de thématiques étudiées en classe, dans la continuité des apprentissages sur les différents temps de l'enfant.

Relancer les partenaires (USEP, écoles à proximité...).

Demander l'appui de la circonscription pour relancer la liaison CM2/6^{ème} avec le collège.

Le bilan global, rédigé par l'équipe d'évaluation externe, est le suivant :

L'évaluation externe du groupe scolaire de Saint Ay met en lumière des équipes enseignantes dynamiques, engagées et professionnelles. Les directeurs des écoles sont impliqués et réactifs, soucieux du bien-être des élèves.

Les conditions d'enseignement au sein du groupe scolaire sont propices à un climat serein et apaisé autant pour les enseignants, les élèves que leurs familles. Cependant, la vétusté des bâtiments contribue à fragiliser les relations entre la mairie et les écoles.

L'équipe d'évaluateurs externe invite les équipes enseignantes à se questionner sur la mise en œuvre d'actions pédagogiques communes (liaisons, projets communs, parcours artistique et culturel de l'élève...) dans la perspective d'une stratégie collective d'école et non de classes. La planification de plusieurs conseils des maîtres dédiés permettra de mieux définir les besoins et les moyens d'actions à l'échelle de la scolarité de l'élève.

Les enseignants sont encouragés à engager les élèves dans la vie de l'école créant des conseils de délégués. Ces derniers pourraient contribuer à responsabiliser les élèves et à les impliquer davantage dans la vie de l'école, notamment dans l'organisation des récréations.

L'équipe enseignante est invitée à développer une démarche de partenariat en direction d'autres structures (USEP, écoles de proximité...) afin d'enrichir le parcours des élèves par l'intermédiaire de nouveaux projets pédagogiques.

L'équipe des évaluateurs externes a terminé son rapport en remerciant chaleureusement l'ensemble des membres de la communauté éducative pour la qualité de l'accueil et l'investissement de chacun et chacune.

- Fin du Bilan du rapport d'évaluation -

Les deux équipes ont pris connaissance du rapport et réfléchissent sur les points à améliorer. Ils réfléchissent notamment à la mise en place de conseils de délégués dès la prochaine rentrée scolaire, afin que les enfants puissent proposer différents jeux lors des récréations.

Cette année, les enseignants de l'école élémentaire sont inscrits dans la formation PHARE et travailleront sur ce sujet en conseil des maîtres.

Madame Joseph ajoute qu'elle demandera en juin prochain, l'obtention d'un service civique pour l'année scolaire 2025/2026.

Enfin, les enseignants souhaiteraient que leurs élèves puissent à nouveau fréquenter les bassins d'une piscine dans une commune proche.

Monsieur Foulon remercie la lecture du rapport. Il a, lui aussi, travaillé avec les deux directeurs et l'équipe d'animation lors de la rédaction du rapport d'auto-évaluation pour mettre en avant les points positifs et ceux à améliorer entre les partenaires Ecole/Mairie. Il aurait souhaité être destinataire du rapport final. Il est conscient que la partie la plus ancienne de l'école soit vétuste, mais explique que des travaux vont prochainement être engagés (cf chapitre 6). Il fera un tour des locaux avec le directeur des services techniques dans les semaines à venir.

5. La piscine :

Depuis plusieurs années, les élèves de Saint Ay n'ont plus de créneaux de natation. Habités à se rendre à la piscine de La Chapelle-Saint-Mesmin, celle-ci, par manque de personnel, n'est plus en mesure d'accueillir les enfants de Saint-Ay. Aussi l'équipe enseignante demande s'il serait possible que, la mairie de St Ay et les parents d'élèves élus,

se mobilisent auprès de communes avoisinantes pour que les élèves puissent pratiquer la natation afin d'obtenir leur diplôme du « savoir nager ».

Monsieur Foulon, conscient de la nécessité de ces apprentissages, prend en compte la demande de l'équipe enseignante et se renseignera auprès des mairies afin de voir s'il peut obtenir au moins pour quatre classes.

6. Les travaux :

Une liste de travaux a été envoyée à Monsieur Foulon et au directeur des services avant les dernières vacances.

Il était demandé, en autres, de couper une partie des films occultant qui recouvrent les vitres des classes de Mme Paul et de Mme Greslé, ce qui a été fait.

Des parents ont noté des remarques de la part d'enfants : ils reprocheraient le fait que les enseignantes doivent systématiquement allumer. Madame Joseph explique que, même sans les films occultant, avec la grisaille de ces derniers mois, toutes les classes nécessitaient d'avoir la lumière allumée. Elle reconnaît que les films installés sur l'intégralité des vitres donnaient une impression de brouillard permanent mais depuis le retrait de la bande de 15 cm, c'est tout à fait acceptable. Elle a d'ailleurs constaté hier après-midi que les classes du Hall 5678 étaient plus sombres que les classes qui avaient les vitres recouvertes de film occultant.

D'autres petits travaux seront donnés en mairie pour les vacances de Pâques et Madame Joseph demande si les drapeaux de l'école élémentaire peuvent être changés. Monsieur Foulon en prend note.

Il ajoute qu'un budget de 250 000 € a été voté lors du dernier conseil municipal pour la réalisation des travaux de rénovation de la toiture. Un tableau des travaux lui est régulièrement transmis par les directeurs, lequel lui permet de faire le point sur ce qui est fait et sur ce qui reste à faire.

7. Les projets pour l'année 2024/2025 :

Watty à l'école :

Le lundi 13 janvier, le lundi 3 février et le lundi 10 mars l'association Watty est intervenue auprès des élèves de CM2. Elle a présenté un programme qui vise à sensibiliser les élèves d'écoles élémentaires aux économies d'énergie et d'eau.

Journée Carnaval :

Le jeudi 6 février, les élèves qui le souhaitent sont venus déguisés à l'école et l'après-midi, toutes les classes ont défilé en musique jusqu'au collège.

La classe de découverte

Le lundi 3 mars, les classes de Mesdames Chauveau/Friconnet, Greslé et de Monsieur Moal sont parties à Penestin dans le golfe du Morbihan jusqu'au vendredi 7 mars. Au programme : activités diverses en bord de mer, découverte du littoral, visite de l'océarium du Croisic et de la ville de Guérande pour les élèves de Mme Greslé et de M. Moal et visite du port de la Turbale pour ceux de Mmes Chauveau et Friconnet.

Le temps qui fut magnifique durant toute la semaine a contribué au bon déroulement du séjour qui a été apprécié par tous.

Madame Joseph remercie la mairie pour sa participation financière sans laquelle un tel projet ne pourrait se concrétiser. Elle remercie également Mme Gest qui a pris une semaine de congés pour accompagner la classe de Mme Greslé. Elle a été d'une aide précieuse et n'a, sur les cinq jours, pris aucune pause.

Madame Chauveau intervient pour remercier la mairie, mais aussi le personnel de l'OUL qui a reçu les trois classes à Penestin.

La pêche :

Le 13 mars et 27 mars les deux classes de CM1 et les élèves de CM2 de Mmes Legrand et Tenaglia ont rencontré des membres de l'association de pêche de Meung-sur-Loire et ces mêmes classes participeront à une ½ journée durant laquelle ils iront pêcher à l'étang de Saint Ay. La date n'est pas encore prévue.

Fest'Ay Val :

Le 17 et 18 mars, toutes les classes ont visité l'exposition présentée à la salle François Villon et les élèves de Mmes Cartier et Tenaglia ont rencontré l'illustrateur Patrick Bressot.

L'équipe enseignante remercie les membres de l'association « Art en Partage » pour leur accueil, l'organisation et la qualité de leur exposition.

Exposition des Girouettes :

Du 24 au 28 mars, les enfants de l'école participeront aux ateliers proposés par la bibliothèque dont le thème est, cette année, « Les girouettes ». La classe de Madame Tenaglia a réalisé des œuvres qui seront présentées à l'exposition.

Journée apprendre à porter secours :

Le jeudi 20 mars, les élèves de CE2, CM1 et CM2 participeront à différents ateliers dans l'école et les salles du périscolaire. L'objectif du projet est d'identifier les dangers domestiques, de prévenir les secours, de sécuriser une zone accidentée et d'avoir les bons réflexes face à un accident.

Au cours de cette journée, les enseignants ont demandé la participation des pompiers de Saint Ay/Chaingy afin qu'ils parlent de leur métier et présentent leur matériel.

Des pompiers se déplaceront également à l'école le jeudi 27 mars afin d'intervenir auprès des élèves de CP et CE1 et de les sensibiliser sur les dangers, la prévention et l'alerte.

Sorties de fin d'année :

Le 2 mai, les élèves de CE2 de Mme Paul et de M. Méric iront à Chaumont-sur-Loire afin de visiter les jardins ou le château et de participer à des ateliers sur la préhistoire.

Le 12 juin, les élèves de CM2 de Mme Legrand et les CE2/CM2 de Mme Antzenberger se rendront à Paris. Le matin, ils visiteront le musée du Luxembourg et l'après-midi, les CM2 seront reçus au Sénat et les CE2 resteront dans le musée du Luxembourg. Tous les élèves clôtureront leur journée par une visite de la cathédrale Notre Dame.

Du 23 au 27 juin, les élèves de CM2 de Mme Tenaglia se rendront au Poney Club de Goumat tous les jours et participeront à des ateliers en forêt et à des séances d'équitation.

Le 10 juin : tous les élèves de CM1 se rendront à Cléry à vélo.

Du 16 au 18 juin, les élèves de la classe de Mme Cartier partiront de l'école à vélo pour 3 jours de randonnée en Sologne. Le projet ne pourra se concrétiser que si la structure d'accueil obtient son agrément.

Le 1^{er} juillet les élèves de CE1 de Mmes Duarte et Pinchon passeront la journée au musée des arts forains à Artenay.

Les sorties vélo :

Le 3 juin : sortie vélo à Chaingy pour les élèves de la classe de Monsieur Moal.

Le 13 juin : Sortie vélo à Chaingy pour les élèves de CP et de CE1.

9h00/10h30 : Classe de Mme Pinchon

10h00/11h30 : Classe de Mme Friconnet

13h50/15h30 : Classe de Mme Greslé

15h00/16h30 : Classe de Mme Duarte.

Mesdames Antzenberger et Legrand attendent la date de la visite du collège pour bloquer celle de leur sortie vélo.

Madame Joseph fera passer l'agrément aux parents qui le souhaitent le 1^{er} avril à 18h30.

Les spectacles de fin d'année :

Le lundi 16 juin et le mardi 17 juin, les classes de Monsieur Moal, Madame Duarte, Madame Paul, Monsieur Méric, Madame Henri et Madame Tenaglia présenteront un spectacle aux parents d'élèves de leur classe à la salle François Villon.

Le lundi 23 juin et le mardi 24 juin, ce sera au tour des classes de Mesdames Chauveau et Friconnet, Madame Greslé, Madame Pinchon, Madame Antzenberger, Madame Cartier et de Madame Legrand, de présenter leur spectacle.

La fête des écoles :

La fête des écoles se déroulera le vendredi 27 juin et la réunion de préparation est prévue le lundi 31 mars à 18h00, à l'école maternelle.

8. Les questions des parents :

Les parents souhaiteraient savoir, s'il serait possible d'organiser un projet commun, en lien avec le périscolaire, afin de décorer la cantine. Madame Joseph en parlé avec Madame Geist et enseignants et animateurs réfléchiront au projet.

Une maman demande s'il serait éventuellement possible de mener un projet intergénérationnel entre les jeunes et les anciens de la commune de Saint Ay. Madame Joseph prend note de cette demande, laquelle sera étudiée lors d'un prochain conseil des maîtres.

Ils demandent également l'éclairage de la cour élémentaire. L'éclairage défectueux a été réparé lors des dernières vacances. En revanche, certains endroits dotés d'un détecteur de mouvements (hall principal, coin eau de certaines classes et extérieur) restent allumés en permanence. Monsieur Foulon en prend note.

Les parents demandent si l'école dispose de suffisamment de papier toilette ou d'essuie-mains. Le manque d'approvisionnement est résolu.

Ils ajoutent que le dernier compte rendu de conseil d'école, visible sur le site de la mairie, date de 2023. Monsieur Foulon explique que le site est, actuellement remis à jour et qu'il ne manquera pas d'ajouter les derniers comptes rendus.

Une maman intervient concernant les rendez-vous avec les enseignants de CP. Mesdames Chauveau et Friconnet expliquent qu'elles ont rencontré chacun des parents afin de leur restituer le LSU. Il est dit, lors de la réunion de rentrée, que chaque parent qui souhaite s'entretenir avec les enseignants, peuvent prendre rendez-vous via le cahier de liaison.

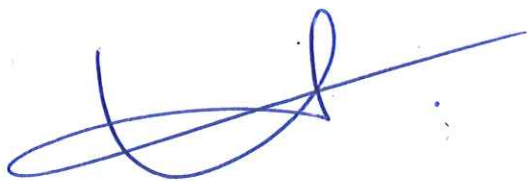
Enfin, Monsieur Foulon présente le flyer sur la prévention routière. Ce document a été distribué à chaque famille des deux écoles.

Monsieur Foulon remercie chaleureusement la policière municipale et la personne en charge de l'état civil de la mairie, lesquelles ont réalisé un document de qualité et riche en informations et il invite les parents à en prendre connaissance avec leurs enfants.

Madame Joseph remercie l'ensemble des personnes présentes au conseil et de leur investissement pour le bon fonctionnement de l'école.

Madame Valérie Joseph,

Directrice.



Madame Laetitia Cartier,

Enseignante.



Madame Mélissa Paul,

Enseignante.



Madame Angélique Teixeira Jimenez

Parent élu.



Monsieur Pascal Foulon,

Premier Adjoint du maire de Saint Ay.

